

Appuyer la politique régionale de la Promotion de la Santé

- Transcription de l'entretien vidéo avec le Dr Catherine Collet -

« Dans le cadre du nouveau Plan Régional Santé, un axe concerne l'introduction de la santé dans toutes les politiques. On pourra donc décliner aussi l'axe nutrition dans d'autres politiques. »

Le Dr Catherine Collet travaille au sein du Bureau maladies chroniques de la [Direction générale de la santé](#).

Jusqu'en septembre 2017, elle était Médecin référent diabète, prévention de l'obésité et sport-santé au sein de [l'Agence régionale de santé d'Île-de-France](#).

Quels sont les principaux enjeux en Île-de-France et les spécificités dans cette région ?

La région Île-de-France est une région à fortes disparités territoriales. Pour donner l'exemple de la prévalence de diabète, bien que la région Île-de-France ait un taux de prévalence du diabète inférieur à la prévalence au niveau national, il y a de fortes disparités dans les départements. Et au moins trois départements de la région Île-de-France ont une valeur très supérieure.

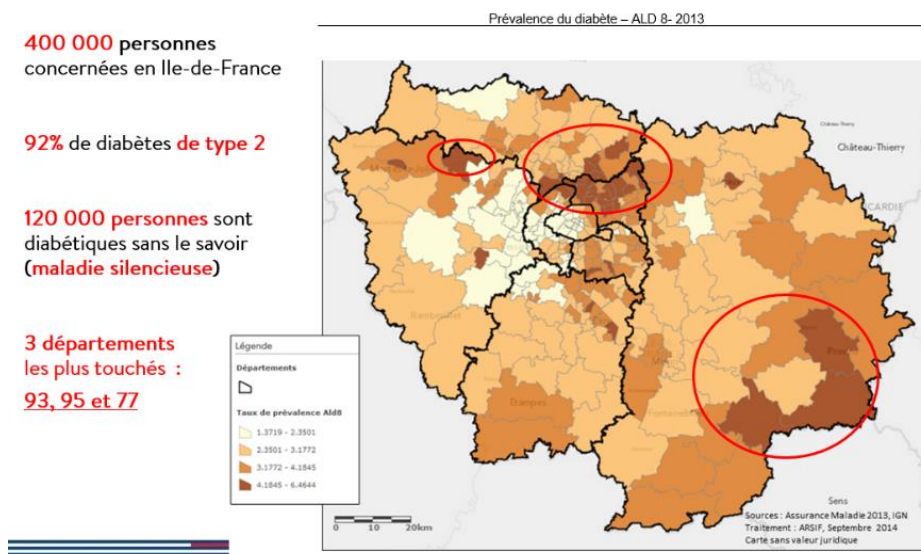
Prévalence du diabète en Île-de-France

400 000 personnes concernées en Ile-de-France

92% de diabètes de type 2

120 000 personnes sont diabétiques sans le savoir (**maladie silencieuse**)

3 départements les plus touchés : **93, 95 et 77**



Ces disparités territoriales se rencontrent au niveau de l'accès à la prévention, au niveau de l'accès aux soins - notamment avec une démographie médicale qui sur certains territoires est très déficitaire -, mais aussi par rapport au dépistage. C'est une région à fortes disparités territoriales, alors que l'on sait que certaines pathologies, comme l'obésité ou le diabète, ont un gradient de défaveur social important. Donc tout l'enjeu en Île-de-France se résume à réduire ces inégalités sociales et territoriales de santé.

Indice de développement humain (IDH-2) en IdF

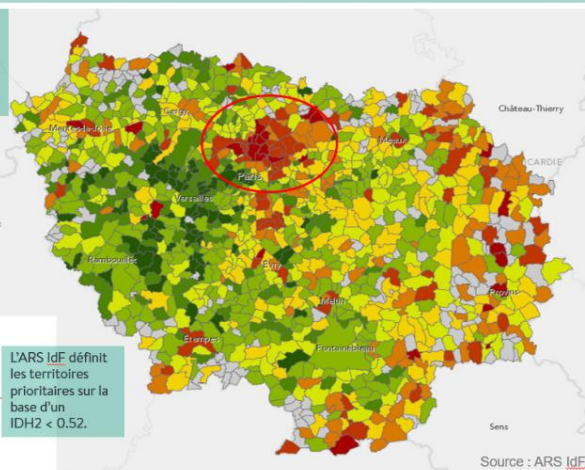
En Île-de-France, construction de l'indice IDH-2 afin :

→ de caractériser les inégalités sociales et territoriales de santé

→ d'être un appui à la mise en œuvre sur le territoire

IDH-2 construit sur la base de l'Indicateur de développement humain défini par l'ONU : santé, éducation et revenu.

* L'indice IDH2 est la déclinaison régionale de l'IDH, Indicateur de développement humain défini par l'ONU.



IDH-2 2008

IDH2_2008

Inferieur à 0,34

Inferieur à 0,44

Inferieur à 0,52

Inferieur à 0,58

Inferieur à 0,63

Inferieur à 0,70

Inferieur à 0,76

Inferieur à 0,90

NC

L'ARS IdF définit les territoires prioritaires sur la base d'un IDH2 < 0,52.

Source : ARS IdF

Comment travaillez-vous avec les autres institutions régionales ?

La promotion de la santé en nutrition repose déjà sur un [Programme national nutrition santé](#) (PNNS). La France a été le premier pays à mettre en œuvre un Programme national nutrition santé. Et pour cela, l'agence travaille avec des institutions qui ont une composante autour de la nutrition.

Nous travaillons, bien évidemment, avec la [Direction Régionale Jeunesse et Sport](#) (DRJSCS) et avec la [Direction de l'alimentation](#) (DRIAAF), puisqu'il y a par ailleurs un [Plan National Alimentation](#) (PNA). On retrouve d'ailleurs la nutrition dans beaucoup de plans. On la retrouve dans le [Plan Cancer](#), dans le [Plan Alimentation et Insertion](#) (PAI), et dans le PNNS. La nutrition est ainsi souvent déclinée. On va retrouver des éléments, par exemple en ce qui concerne la partie activité physique, dans le [Plan Sport santé bien-être](#).

On a aussi des collaborations avec des institutions qui ont un pouvoir de transformation, mais qui ne sont pas directement dans le champ de l'alimentation ou du sport. C'est par exemple, l'Éducation nationale, qui a entamé une grande démarche autour de l'équilibre et de la qualité nutritionnelle.

C'est aussi le cas, et surtout, avec les collectivités territoriales qui ont développé, alors que ce ne sont pas dans leurs compétences obligatoires, des approches sur cette thématique de la promotion de la santé nutritionnelle. Dans le cadre du nouveau [Plan Régional Santé](#), un axe concerne l'introduction de la santé dans toutes les politiques. On pourra donc aussi décliner dans d'autres politiques, l'axe nutrition.

En quoi l'Agence Régionale de Santé (ARS) est un appui aux acteurs du territoire ?

L'Agence Régionale de Santé Île-de-France apporte son appui aux promoteurs sur les territoires par l'intermédiaire des délégations départementales. Elles sont une référence sur les territoires, représentent l'Agence régionale de santé et apportent un appui dans différents domaines.

D'une part, elles apportent un appui en conseillant les promoteurs car elles connaissent bien les besoins du territoire et elles peuvent donc leur dire comment mettre en œuvre leurs actions sur le territoire et l'intérêt de cette mise en œuvre.

Elles connaissent bien les projets aussi qui ont été probants et elles peuvent organiser des réunions pour promouvoir, avec un retour d'expérience, ces actions probantes. Donc ce sont des choses qui se déclinent sur tous les départements grâce aux délégations départementales.

Et puis, bien évidemment, elles ont aussi un rôle d'analyse et d'attribution de budgets pour financer les actions des promoteurs locaux. C'est très important effectivement, de s'appuyer sur des acteurs qui ont une connaissance des particularités de leur territoire.

Pour aller plus loin

- [Indice de développement humain au niveau régional IDH2](#)
- [Projet Régional de Santé 2013-2017 en Île-de-France](#)
- [Les délégations départementales ARS](#)